

# Offres d'emploi

## Offres d'emploi

Les emplois permanents ont vocation à être occupés par des titulaires, ayant été reçus dans un concours de la fonction publique territoriale. Les concours sont organisés par :

- Les [centres de gestions](#) de la fonction publique territoriale
- Le [Centre national de la fonction publique territoriale](#)

La Ville recrute également des agents pour effectuer des remplacements et des animateurs auprès des enfants.

- [Offres d'emploi permanent](#)  
Consultez les offres d'emplois de la mairie de Clermont-Ferrand.
- [Candidature animation ou service ou intervenants technique](#)  
Cet espace concerne uniquement les candidats pour les emplois "Animateur occasionnel et autres intervenants périscolaire" ou "Personnel de service" ou "Intervenants (...)"
- [Offres d'apprentissage et d'alternance](#)  
Retrouvez toutes nos offres d'apprentissage et d'alternance
- [Offres de stage gratifié](#)  
Retrouvez toutes nos offres de stage gratifié (supérieur à 44 jours).

---

## Documents joints

Arrêté n° 2013-359 Sélection professionnelle  
PDF | 926.48 Ko

Arrêté n° 2013-358 Sélection professionnelle  
PDF | 1.05 Mo

Arrêté n° 2013-357 Sélection professionnelle  
PDF | 980.19 Ko

PV de la commission de sélection professionnelle - Janvier 2014  
PDF | 1.99 Mo

Arrêté n° 2013-371 Sélection professionnelle  
PDF | 890.59 Ko